



## Liste des formes de thérapies de médecine complémentaire reconnues

Valable dès le 1er octobre 2018

La liste suivante des formes de thérapies fait partie intégrante des Conditions complémentaires de l'assurance Médecine complémentaire:

**Les formes thérapeutiques suivantes sont reconnues par Visana Assurances SA:**

- Acupuncture
- Acupression
- Massage des points d'acupuncture
- An-Mo
- L'art-thérapie anthroposophique
- Thérapie selon Alexander
- Thérapie respiratoire
- Médecine ayurvédique
- Massages des tissus conjonctifs
- Thérapie par biorésonance
- Hydrothérapie du côlon
- Thérapie cranio-sacrée
- Test d'acupuncture électrique selon Voll
- Etiopathie
- Eutonie
- Méthode selon Feldenkrais
- Massage des zones réflexes du pied
- Eurythmie thérapeutique
- Homéopathie
- Kinésiologie
- Thérapie artistique (thérapie par le mouvement et la danse, thérapie par la parole et le drame, thérapie à médiation plastique et visuelle, thérapie intermédiaire et musicothérapie)
- Drainages lymphatiques
- Massages médicaux
- Thérapie des méridiens
- Moxibustion
- Thérapie neurale
- Mouvements organiques et rythmiques (méthode selon Medau)
- Ostéopathie
- Naturopathie traditionnelle européenne NTE
- Phytothérapie
- Méthode Polarity
- Psychomotricité
- Réflexothérapie
- Rolfing/intégration structurale
- Shiatsu
- Sophrologie
- Médecine traditionnelle chinoise MTC (acupuncture, An-Mo/Tui-Na, thérapie médicamenteuse selon la MTC)
- Tui-Na
- Thérapie de compensation vertébrostatique
- Thérapie Zilgri

Veillez tenir compte du fait que les prestations de l'assurance Médecine complémentaire sont versées uniquement si les naturopathes et thérapeutes remplissent les conditions fixées pour la reconnaissance par Visana Assurances SA.